

Pour un monde solidaire dans le respect des droits humains fondamentaux.

Agissons ensemble



ASSEMBLEE GENERALE 8 Avril 2024



169 adhérents ont été convoqués à cette AG

59 présents ou représentés



A - Rapport d'activité

Familles - Jeunes - Festivités Les Antennes

B – Rapport financier

C - Rapport Moral

<u>D - Renouvellement du Conseil d'Administration</u> <u>Verre de l'amitié</u>





Familles Hébergées en 2023



Chambéry	3
Biollay	2
Challes	3
La Ravoire	4
Cognin	2
St Pierre d' Albigny	2
Jacob Bellecombette	1
Pont de Beauvoisin	1
Saint Alban	1
St Pierre d'Entremont	2

Pour ne pas en arriver là!

21 familles = une soixantaine de personnes

Problématiques:

- Difficultés à trouver de nouveaux locaux, appartements. Les familles régularisées ne trouvent pas de logements et restent en place. (Nous manquons cruellement, en France, de logements sociaux, la crise étant doublée par un parc locatif privé moindre et hors de prix!)
 - Difficultés à apprécier la situation réelle des familles.
- Liste chronologique de demandeurs mais liste parfois bousculée par la capacité d'accueil dans le logement et l'urgence de certaines situations.
 - Des interrogations sur le temps de prise en charge pour l'hébergement. Nous pensons poser un cadre d'accueil avec échéance dès l'entretien initial.
- Étoffer la commission hébergement avec des bénévoles

Les bonnes nouvelles :

- des dénouements inattendus pour certains (retour volontaire au pays, prise en charge par la famille ou la communauté)

- des familles régularisées (trop peu nombreuses)

- une collaboration rapprochée avec l'ACFP 73

Les chiffres n'ont cessé d'évoluer. Beaucoup d'arrivées, beaucoup de départs 2023 : une année rude pour les jeunes et les bénévoles.

Au 1er semestre 2023 nous avons :

- **accueilli** 30 nouveaux jeunes non reconnus mineurs ; ainsi le nombre de jeunes suivi.e.s administrativement au cours de l'année 2022 qui était de 60 est passé à 90 dossiers ouverts au cours de l'année 2023. (Pour présenter un dossier en vue d'une réadmission : entre 8 et 16 mois!).
- **appris** bien des mois plus tard, que le Conseil Départemental n'aurait pas pu accueillir 27 jeunes arrivants qu'il ne savait pas comment héberger ; ceci demeure illégal.
- constaté un durcissement de la juridiction des mineurs même avec passeport
- tenté de modérer des jeunes en plein désarroi
- poursuivi un travail utile sur la santé avec la PASS, le CLAT et l'association Psymobil.
- répondu aux mille demandes ponctuelles de soin.
- **vu** nos capacités d'hébergement bénévole saturées dès l' été 2023 et en ce printemps 2024, nous n'avons pas beaucoup d'espoir, autre que nos propres forces, pour mettre ces jeunes à l'abri. Heureusement, la Sasson et la DDETSPP nous permettent de loger huit jeunes de manière assez satisfaisante, dans un appartement en ville.
- scolarisé des jeunes en attente de recours devant la juge après leur arrivée en 2023.
- permis à des jeunes en difficulté de trouver un soutien scolaire qui se rode encore.
- remis des vélos en état
- veillé et réparé le nécessaire dans l'appartement, fait ranger et nettoyer.
- rêvé de mettre en place quelques activités de sorties-loisirs.





Depuis l'automne 2023, nous reprenons des réunions mensuelles adultes bénévoles.

Nous rassemblons les jeunes le 2ème mercredi des vacances pour un temps de discussion en groupe.

En décembre 2023, une dizaine de nos jeunes ont été parrainés (parrainage républicain), surtout en mairie de Chambéry.

Le 20 mars 2024, nous venons de participer à un recensement anonymisé des jeunes en recours conduit par la Plateforme des Jeunes Exilé-es en Danger.

Après la majorité, quel devenir pour ces jeunes sans prise en charge du Conseil Départemental ?

Aucune régularisation immédiate possible.

Attendre trois ou cinq ans de présence en France et des fiches de paye sans autorisation de travailler !!!

Hébergement grâce à Savoie Solidarité Migrants :

Nombre de jeunes logés dans des familles : 16 (dont 5 internes en 2023)

Jeunes hébergés par le 115 : 17 (9 en CHU, 8 dans l'appartement).

Autres moyens 7

Nombre de jeunes scolarisés via SSM: 36

UPE2A	8
CAP 1 et 2	22
2nde 1re et Bac Pro	5
BTS	1
En attente du CIO	2

Au 8 avril 2024: 40 jeunes pris en charge, 36 scolarisés

FESTIVITES



Chambéry



Collectes

En mars à Monoprix pour les produits d'hygiène. En août à Monoprix pour les fournitures scolaires.

Bal folk

Le 3 juin salle Coeur de Mérande à Chambéry organisé par AMTRAD

Repas

Repas payant sur réservation à La Ravoire en juin à midi. Beaucoup d'investissement. Résultat financier très moyen mais belle journée de convivialité.





<u>Marché de Noël à Chambéry</u> Participation le samedi 23 décembre.

Les antennes





Commission festivités.

Année très active ouverte par un concert de harpe et flute à Novalaise.

2 collectes de produits d'hygiène pour les jeunes de Chambéry.

Forum des associations.

Ciné -débat à partir du film « la Brigade »

Buffet musical avec groupe AYAP (pop soft rock) une centaine de personnes.

Commission familles

Accueil d'une famille albanaise avec 2 enfants de Avril à Juin.

Accompagnement d'une famille avec 1 enfant entrée au collège.

Rencontre avec un collectif sur la Bridoire (perspective de continuer cette ouverture).

Commission jeunes

1 jeune en famille fixe, (interne au lycée de Challes en 2eme bac pro).

Depuis juillet accueil de 2 jeunes, scolarisés en CAP sur Chambéry, internat la semaine et retour dans différentes familles les WE et vacances scolaires.



Antenne Savoie Solidarité Migrants Plateau de Leysse

Parmi les sympathisants du plateau, une quinzaine de familles plus impliquées dans l'accueil

2 nouveaux jeunes accueillis les WE cette année (internes au lycée Monge et LEPA de Cognin)

Les anciens hébergés vont bien - Donnent des nouvelles. - 1 jeune toujours soutenu fortement

Pas de famille accueillie actuellement. Au printemps 1 famille hébergée 1 mois par la commune

Soirée de présentation en mars 2023 (100 personnes malgré perturbation par des grèves) Liens avec le café solidaire

Participation toujours active, aux côtés de La Cimade et du Secours Catholique aux actions engagées vers la préfecture pour la régularisation par le travail,



Savoie Solidarité Migrants Combe de Savoie - Saint Pierre d'Albigny

Suivi des familles déboutées, et autres

Liens avec CADA diffus de Montmélian / Saint Pierre / Aiguebelle

Journée festive du 24 mai en inter-asso aux Molettes

Rencontre à la demande de Mr Coulomme, député L.F.I en mai

Collectif « régularisation par le travail », réunions successives

Suite adhésion Anvita / CCAS de St Pierre d'Albigny

Perspectives

Rapport Financier



RAPPORT FINANCIER 2023	Compte de résultat 2023				
RECETTES			DEPENSES		
Intérets bancaires	103	0,1%	Charges exceptionnelles	663,35	1%
Produits gestion courante	150	0,1%	Frais association	2 980,33	3%
Subvention	300	0,3%	Assurance	5 030,39	5%
Produits à reverser	663	0,6%	Déplacements	6 247,41	6%
Cotisations	2 265	2,2%	Papiers	8 585,61	8%
Remboursement d'avances	2 523	2,5%	Achats Vie quotidienne	9 156,10	9%
Participations familles	6 710	6,6%	Scolarité	15 186,89	14%
Recettes spectacles	7 140	7,0%	Allocation autonomie	20 088,42	19%
Produits sur exercices ant.	5 572	5,5%	Hébergement	39 248,32	37%
Abandon de frais	10 949	10,7%	Total	107 187 €	
Dons en numéraire	65 841	64,4%			
Total	102 216 €				
			RESULTAT	- 4971€	

RAPPORT FINANCIER - année 2023 Bilan Exercice 2023

Actif			Passif
Créances	4 985 €	Report à nouveau	33 922 €
Disponibilité Trésorerie		Excédent ou Déficit	-4 971 €
- CM1 - Chambéry	9 647 €	Dettes Fournisseurs	4 805 €
- CM3 Plateau de Leysse	8 056 €	Total	33 756 €
- Compte Livret	6 044 €		
- CM2 SSMA	4 507 €		
- CM4 Chambéry compte jeunes	275 €		
- "Caisse" Carte Transcash	170 €		
- Caisse Chambéry	73 €		
Total	33 756 €		

Trésorerie au 8 avril 2024 : 26 871

Budget prévisonnel 2024

La cotisation annuelle reste fixée à 20€



2023 : projet de loi et discours disqualifiant l'immigration.

Un projet de loi qui a mobilisé les soutiens aux migrants lors de plusieurs manifestations en 2023 puis 2024 et suscité tribunes et témoignages.

Ce projet de loi peut être source d'illusions ; l'annonce d'une régularisation dans les métiers en tension soulève des espoirs mal fondés ; nous pourrons y revenir dans le débat.

Ce projet de loi a abouti à la catastrophe finale que nous expérimentons désormais avec une loi votée avec les voix de l'Extrême droite. Ainsi :

- le temps d'assignation à résidence en vue de l'expulsion du territoire est accru.
- désormais les OQTF sont valables 3 ans au lieu d'un an et les possibilités de régularisation post OQTF sont rendues encore plus contraintes.

Les bénévoles et les services découvrent au fur et à mesure les décrets d'application.

Une lourde charge de mise à jour de notre formation nous incombe.

Ces nouvelles dispositions posent des problèmes concrets et moraux aux accompagnants et conseils. Nous devrons en débattre.

Un autre point est à mettre au débat.

Rappelons que si le Conseil Constitutionnel a détricoté une bonne part de cette loi, ce même Conseil Constitutionnel ne s'est pas prononcé ni sur les valeurs ni sur le fond, se contentant d'invalider des erreurs formelles (les fameux cavaliers législatifs).

Des propositions plus agressives écartées pourraient donc revenir devant le Parlement.

En revanche les associations de soutien aux migrants déposeront sans doute des Questions Prioritaires de Constitutionnalité.

Sans doute faudra- t -il parallèlement que des associations plus spécifiques livrent des batailles y compris juridiques pour créer de la jurisprudence.

Sans compter les risques liés à 2027...mais le pire n'est pas inéluctable.

Il semble que des mobilisations vont devenir la norme, si l'on veut éviter trop d'expulsions du territoire.

Quel degré d'engagement de SSM dans ces luttes revendicatives ?

Notre ligne était assez modérée et toute de retenue. Cette position restera-t-elle tenable face aux formidables reculs, dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences ?

2023 diminution des places en Centre d'Hébergement d'urgence et baisse constante de la construction de logements sociaux.

En prévision d'une loi pas encore votée un durcissement s'est opéré par anticipation.

En particulier la perte de places d'hébergement au moment même où des populations précaires sont déplacées d'Île de France en vue des JO 2024. Pour d'autres raisons, nous assistons à une moindre construction de logements sociaux, ce qui impacte nos publics.

Hasard ou intention : des décisions juridiques plus défavorables aux jeunes en recours sont apparues en Juin 2023. Cela va-t-il se poursuivre ?

2023 des raisons d'espérer.

Mais nous œuvrons avec des organisations partenaires fidèles.

Nous tirons aussi force et courage grâce aux artistes et au public fervent venu les entendre.

Les discours portés par des politiques en mal d'égo et d'arguments de fond, le tout relayé par certains médias contestables, créent un climat peu propice à un débat serein.

Par bonheur, la réalité c' est aussi chaque jour, par des présences, des gestes d' entraide, le témoignages de toutes celles et de tous ceux qui regardent d' abord les personnes en exil comme des êtres humains en besoin de solidarité.

Cette présence humaine auprès des personnes ou lors de nos divers événements est précieuse, revivifiante, nous rappelant que les personnes que nous tentons d'aider ne sont pas la somme des papiers et démarches que nous engageons au quotidien.

Merci aux artistes et au public, merci à vous aujourd'hui dans cette AG venus par votre présence nous rappeler que derrière l'ingratitude des taches récurrentes, nous sommes d'abord toutes et tous engagés, ensemble, avec les personnes en exil sur un chemin d'humanité.



Vote des résolutions

RESOLUTION N° 1

Le rapport d'activité tel que présenté est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés

RESOLUTION: N° 2

Le rapport financier tel que présenté est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés

RESOLUTION: N° 3

Le rapport moral tel que présenté est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés

L'équipe SSM...

A besoin de bénévoles impliqués dans le fonctionnement de l'association pour un renouvellement indispensable!

- Mission de « référent famille ». Durée 1 ou 2 ans minimum. 3 ou 4 personnes
 - Mission de « référent scolaire Jeune ». Durée 1 ou 2 ans minimum. 6 personnes
- Mission d' « accompagnement Transport ». Sans durée fixe. Plusieurs personnes. Mission ponctuelle
 - Mission de « prospecteur de logements ». Sans durée fixe. 1 ou plusieurs personnes
- Mission « suivi des consommations énergétiques». Durée 2 ans mini, 1 personne, en distanciel. Tâche mensuelle
 - Mission « Numérique ». Durée 2 ans minimum, en distanciel. Connaissances et intérêt pour l'informatique
- ➤ Missions « Aide ponctuelle »... Comme son nom l'indique
 - Mission responsable d'un secteur « vie quotidienne » jeunes. Durée 2 ans minimum, 3 si possible.





BALAS Armelle	Hébergement	
BENAND Agnes	Festivités	
BERTHO Mireille	Jeunes - Hébergement	
CARACO Sylvie-Anne	Festivités	
COMBET Jacques	SSM-Plateau de Leysse	
COSTE Paul	Trésorier	
GROSDIDIER Benoît	Hébergement	
JARRE Chantal	Festivités	
MARTINEZ Catherine	SSM Aiguebelette - Jeunes	
PACCOUD Liliane	Jeunes	
SIMONET Roger	Secrétaire	
TURPIN Geneviève	SSM St Pierre d'Albigny	

Possibilité
d'intégrer le CA,
comme invité en
cours d'année après
implication dans une
commission, et
élection à l'AG
suivante.

RESOLUTION:

Le conseil d'administration tel que présenté ci-dessus est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.